

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	05.05.2019	11h35	19.139	DEF
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste	Lié à (facultatif, cf. art. 241 OGC) : ad
-------------------------------	--

Titre : Un espace, un canton, une promotion cantonale de la médiation urbaine et de l'animation de quartier

Contenu :

Nous demandons au Conseil d'État d'étudier la mise en œuvre d'une promotion cantonale de la médiation urbaine et de l'animation de quartier, en collaboration avec les villes, dans un but de favoriser le lien social et la cohabitation sur les espaces publics, prévenir les conflits, diminuer les déchets abandonnés et les risques d'incivilités.

Développement (obligatoire) :

Le groupe socialiste estime que la mise en œuvre d'actions de prévention dans le domaine public est essentielle pour accroître les sentiments de quiétude et de bien-être dont a besoin la population.

Pour y répondre, la médiation urbaine et l'animation de quartier, via différentes formes issues de l'animation socioculturelle, tel le travail social de proximité Hors-Murs, sont les principaux outils à promouvoir.

Dès 2015, la ville de Neuchâtel a constitué une entité de médiation urbaine, soucieuse de proposer des actions appropriées et contemporaines pour favoriser le bien-être ensemble. Les missions de cette entité de médiation urbaine sont de favoriser le lien social et la cohabitation sur les espaces publics, accroître le sentiment de quiétude, accompagner aux changements des comportements inadéquats, mener des actions de prévention en après-midi et en soirée.

D'autre part, un dispositif de mentorat « Alter connexion », mis en place par la ville de Neuchâtel, permet de soutenir des jeunes et jeunes adultes particulièrement exposés aux risques de désinsertion sociale et professionnelle. C'est une solution « moindre coût » avec un aspect participatif et qui utilise des leviers sociaux existants.

Dès 2016, en ville de La Chaux-de-Fonds, une équipe de cinq éducateur-trice-s de rue effectue un travail de détection et d'accompagnement des jeunes pour éviter la rupture sociale.

En ville de Lausanne, depuis 2015, c'est l'Unité des correspondant-e-s de nuit qui est entrée en fonction. Les objectifs de cette unité sont d'encadrer les noctambules dans l'espace public (places, parcs, etc.), de désamorcer les éventuelles situations tendues et de prévenir les incivilités et les nuisances pour préserver une bonne qualité de vie en ville les soirs de fin de semaine. Il s'agit d'une équipe pluridisciplinaire (domaines psychosocial, sécuritaire, médical) identifiable par le port d'un vêtement spécifique.

Il est à préciser que ces professionnel-le-s n'ont aucune compétence de police (identification, interpellation, contrainte) mais sont en droit d'y faire appel en cas de situations qui l'exigent.

Considérant ces différentes expériences positives, l'existence de la médiation urbaine et de l'animation de quartier mérite d'être connue, reconnue et encouragée dans nos espaces urbains et élargie à l'avenir à d'autres communes de notre canton, avec leur collaboration.

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Françoise Gagnaux

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Antoine de Montmollin	Thomas Facchinetti	Anne Bourquard Froidevaux
Dominique Bressoud	Daniel Rotsch	Nathalie Matthey
Laurent Duding	Corine Bolay Mercier	Dominique Andermatt-Gindrat
Martine Docourt Ducommun	Philippe Loup	